



Profession de foi du Candidat ou de la Candidate

La profession de foi est un document officiel et écrit dans lequel le/la candidat(e) à une élection présente son programme, ses convictions et ses projets.

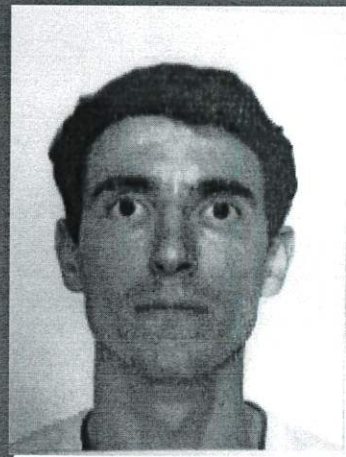
Faire part de mon expérience pour faire évoluer
l'accompagnement des sportifs de haut Niveau.

Date :
Signature

20/01/25



LICENCE
N° 069996



Valable du 11/11/2024 au 31/08/2025

LADONNE - JEAN FRANÇOIS

M 09/10/1984

Catégorie Senior

Roller Hockey | **Compétition** | 01179 HAWKS ANGERS ROLLERS

Assurance

En tant que licencié (e) à la FFRS, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MAIF n°4385658M) responsabilité civile et de garanties individuelle accident (sauf refus lors de la prise de licence) de la pratique de votre ou vos disciplines. Si vous souhaitez être plus largement couvert, vous pouvez souscrire les options complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à l'assurance et aux garanties complémentaires dans votre espace licencié www.my.rolskanet.fr ou en appelant l'AIAC au n° vert : 0 800 886 486 ou par mail : assurance-ffrs@fiaic.fr

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne depuis la rubrique assurance de votre espace licencié.



www.ffroller-skateboard.com



6 bd. du Pdt Franklin Roosevelt - CS 11742 - 33080 BORDEAUX cedex
Tél. 05 56 33 65 65 - contact@ffroller-skateboard.com

PARTENAIRES OFFICIELS



Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la FFRS ou sur son espace licencié www.my.rolskanet.fr, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n°78-17 du 06/01/1978.